



Rapport d'Activité 2014



DIFFUSION D'INFORMATION

L'UDAF 95 met à disposition des informations aux familles via notre site Internet www.udaf95.fr



Le Site Internet de l'Udaf du Val d'Oise est un outil indispensable pour la présentation de nos activités, de nos services et d'informations aux familles.

Il est également utilisé pour des questionnaires en ligne.

L'Udaf a également un rôle d'**information aux familles**, c'est pourquoi elle envoie régulièrement des informations sous forme de courriers, plaquettes, dépliants et autres supports aux Mouvements et Associations, aux Représentants par secteur, aux Administrateurs et à nos Délégués dans les Ccas pour une plus large diffusion auprès des familles valdoisiennes.



Ces informations émanent de nos partenaires, du Conseil général, de l'Unaf, de la Caf, des organismes de défenses de consommateurs, etc. et par conséquent recouvrent l'ensemble des secteurs d'intervention de l'Udaf.

Pour des raisons économiques et environnementales, l'Udaf envoie les informations et documentations essentiellement par voix électronique puis par courrier pour ceux qui le désirent. De plus, l'ensemble de ces informations est accessible sur notre site internet www.udaf95.fr rubrique « guide/dépliants ». De nombreux envois ont été effectués en 2014.

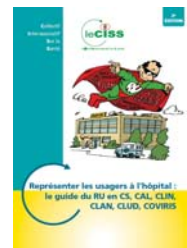
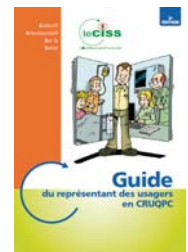


CHIFFRES CLÉS de la Famille



Parmi ces informations, à noter :

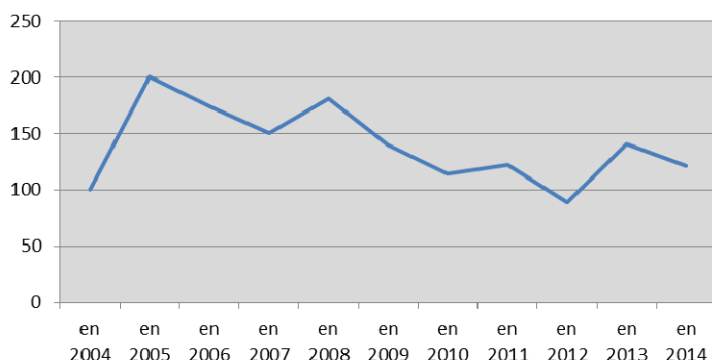
- Fiches pratiques Conso,
- La lettre du Réaap 95,
- Le guide « Famille et numérique »
- Chiffres clés de la famille,
- Prévenir les accidents de la vie courante,
- La lettre Microcrédit,
- Guide du représentant des usagers,
-



STATISTIQUES 2014

L'Udaf a enregistré **122 contacts** pour l'année 2014.

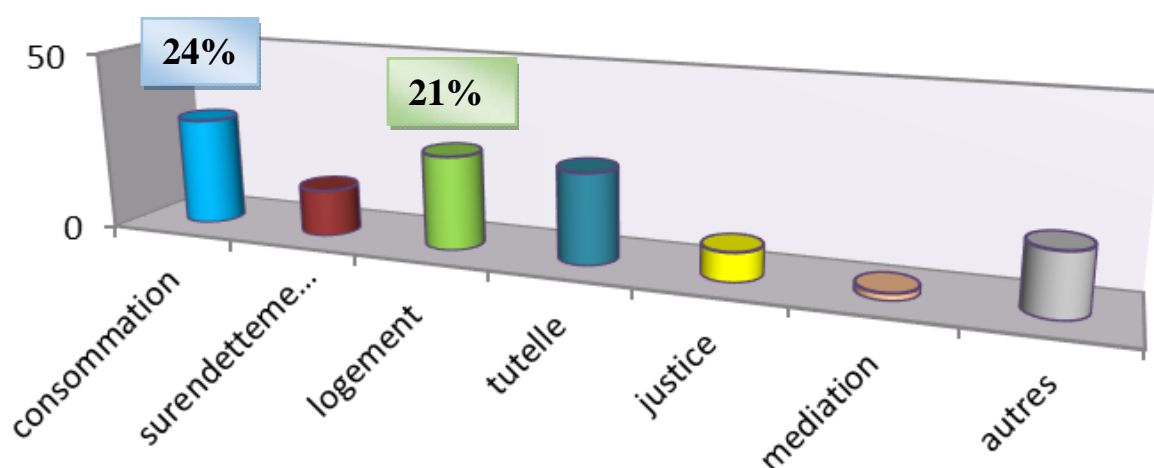
Evolution des demandes



Les demandes se font principalement par téléphone. (Quelques fois par mail et par courrier)

A savoir : Lors d'un entretien (contact), la personne peut demander plusieurs renseignements. Nous prenons en compte uniquement le renseignement principal.

Demandes par secteur



Le domaine de la **consommation** reste l'un des secteurs pour lequel nous recevons le plus de demande de renseignements.

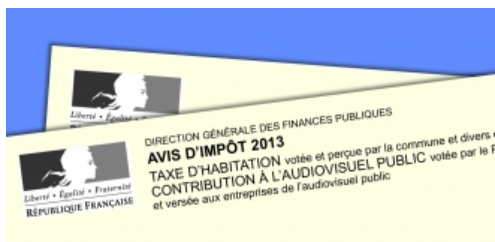
Nous remarquons également que les questions relatives au domaine de la tutelle ont nettement diminuées. En effet, en 2010, 25% des demandes de renseignements portaient sur cette activité. Or, depuis 2011, le nombre de demande a considérablement chuté.

Cela s'explique par la mise en place d'un Service d'information spécifique « **Aide aux tuteurs familiaux** » avec un numéro de ligne téléphonique et adresse mail dédiés. Ces derniers nous permettent de répondre aux interrogations, d'orienter les familles et parfois même les professionnels. Au total, **64 demandes pour 2014**. Ce service intervient également lors de réunions d'information à destination des familles. En 2014, l'UDAF 95 est intervenue lors de deux manifestations organisées par la MSA (Mutualité Sociale Agricole) les 13 janvier et 13 février 2014 ainsi qu'à la manifestation du 27 novembre 2014 organisée par le groupe KLESIA (dans un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes).

ACTIONS PARTICULIERES

Outre la diffusion d'informations et les réponses apportées directement aux familles, l'UDAF 95 participe à plusieurs actions, toujours dans l'intérêt et la diffusion d'informations aux familles. Elle les sollicite régulièrement, notamment dans le cadre d'enquêtes.

- **QUESTIONNAIRE Fiscalité locale « La prise en compte des Familles dans votre commune », diffusé en novembre 2013.**



Le Mouvement familial dans son ensemble, Udaf et Unaf, se préoccupe, de mener des études sur la vie des familles. Dans ce cadre, il conduit actuellement une étude ayant pour but d'appréhender l'incidence de la fiscalité directe locale et de la tarification des services publics locaux sur les budgets des Familles. C'est pour cela, qu'un questionnaire a été envoyé aux communes. La date limite de retour des questionnaires étaient fixée au 20 décembre 2013.

Sur les 185 municipalités de notre département, l'Udaf a réceptionné 22 questionnaires. 21 ont pu être traités, car 1 s'est avéré inexploitable.

Au total, 1 700 questionnaires ont été analysés soit une couverture de 10 % de la population nationale. Les résultats mettent en exergue la diversité des prises en compte de la question familiale dans la fiscalité locale et dans les tarifs municipaux.

Deux documents ont été édités par l'Unaf :



« *Fiscalité et tarification des services locaux* »,
parution avril 2014



« *Mieux prendre en compte les charges de famille dans la taxe d'habitation – comment et pourquoi majorer les abattements pour charge de famille de la taxe d'habitation* » - janvier 2014. Il s'agit d'un argumentaire pour convaincre les élus locaux.

Commentaires de François Fondard, Président de l'Unaf :

"Les résultats de cette enquête ont été publiés. Ils sont passionnants car ils démontrent la diversité des prises en compte de la question familiale dans la fiscalité locale (taxe habitation et enlèvement des ordures ménagères) et dans les tarifs municipaux. Ils mettent en exergue l'absolue nécessité de faire connaître les possibilités d'abattement facultatif pour les familles, car la plupart des collectivités les méconnaissent. Ils révèlent aussi des pratiques très différentes entre les niveaux communal et intercommunal. »

Les documents ont été adressés à nos représentants dans les Ccas courant juin 2014. La brochure « Fiscalité et tarification des services locaux » a également été envoyé aux municipalités par mail.

Ces documents sont accessibles sur notre site internet www.udaf95.fr .

- **QUESTIONNAIRE ANSA « États généraux du travail social », diffusé du 1^{er} avril au 31 mai 2014.**



La Conférence nationale contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale a mis en lumière une **évolution de la demande de travail social**. Ce constat a conduit à faire de la refondation du travail social un axe important du Plan pluriannuelle de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale. C'est pourquoi, **le Gouvernement a décidé d'organiser des États généraux du travail social**.

Dans ce cadre, un **questionnaire** a été réalisé par l'Agence nouvelle des solidarités actives (Ansa), qui coordonne la préparation des États généraux. Il a été mis en ligne sur notre site internet

Il s'adressait à tous les acteurs de l'intervention sociale, qu'ils soient professionnels (travailleurs sociaux, cadres intermédiaires et dirigeants), **bénévoles, étudiants mais aussi personnes accompagnées ou aidants familiaux**.

Ce questionnaire devait permettre de recueillir les points de vue et les avis de ces différents acteurs, afin d'identifier les difficultés, points de blocage et pistes d'amélioration.

Les conclusions de cette enquête *(extrait du rapport de l'Ansa)*



Ce questionnaire met en lumière un certain nombre de différences de perceptions entre l'ensemble des parties prenantes du travail social, qu'il s'agisse des premières concernées, les personnes, des travailleurs sociaux, de l'encadrement, mais aussi des bénévoles et aidants informels.

On constate des points de convergence entre différents profils, qui varient en fonction des thématiques. Les points de convergence les plus saillants sont relatifs au contexte de prise en charge des personnes, marqué par une augmentation du public, une accentuation des problématiques rencontrées et un sentiment d'impuissance face aux situations. Néanmoins, il n'apparaît pas de consensus général sur l'ensemble des sujets.

Des divergences ont été relevées, concernant notamment le rapport à l'accompagnement des personnes accueillies ou accompagnées et leur participation, la formation des travailleurs sociaux, l'organisation et les modalités de travail des professionnels, l'articulation et la coordination entre acteurs.

De manière générale, les résultats de ce questionnaire viennent illustrer et compléter les réflexions issues des travaux organisés dans le cadre des Assises interrégionales du travail social sur les territoires.

Le Conseil supérieur du travail social réalisera en complément une analyse des données qualitatives récoltées dans le cadre du questionnaire, afin d'apporter un autre regard à ces éléments.

Ce document a été réalisé par Jérémy Lenchantin, Gabrielle Guerin et Diane Dalvard, membres de l'équipe en charge des États généraux du travail social à l'Ansa.

- **VILLAGE DE LA CHIMIE des Sciences de la Nature et de la Vie,
Les 14 et 15 mars 2014**



Des métiers ouverts sur le Monde : ensemble, construisons votre avenir.

Pour mieux faire connaître aux jeunes les filières scientifiques, l'Union des industries chimiques a organisé, comme chaque année, « Le Village de la Chimie » au Parc Floral de Paris à Vincennes. Ce dernier s'est déroulé les 14 et 15 mars 2014.

Le Village de la Chimie nous a offert l'opportunité de réserver des cars (deux) pour le transport des jeunes de notre département vers le Parc Floral de Paris, lieu de la manifestation.

Un premier courrier à destination des Proviseurs des collèges et Lycées du département, Directeurs et Directrices des Cio, des syndicats d'enseignants, aux associations de parents d'élèves et aux Associations Familiales adhérentes a été envoyé courant août 2013 afin d'informer de cette manifestation et de la possibilité de mettre en place des cars gratuitement.

Le 3 février 2014, un second envoi est réalisé.

2 autocars ont été affrétés pour cette manifestation :



- **1^{er} transport** : départ Pontoise
Collège Parc aux Charettes de Pontoise
avec 29 participants



- **2^{ème} transport** : départ Osny puis Cergy
Par le biais de l'Association Familiale protestante Maranatha d'Osny avec 30 participants et 10 personnes qui se sont inscrites directement auprès de l'Udaf 95 pour un départ depuis le Lycée Galilée de Cergy-Saint-Christophe.

Au total, 69 participants (élèves, accompagnants et bénévoles)

En 2014, le Village de la Chimie a compté plus de 30 entreprises avec 300 professionnels sur les deux jours. Plus de 7 500 visiteurs ont été accueillis, collégiens, lycéens, étudiants, jeunes diplômés, seuls, accompagnés par leurs enseignants ou en famille.



- **CRESUS Ile-de-France :**
Une permanence conseils/ assistance / Surendettement

Le **1^{er} octobre 2014**, l'Udaf du Val d'Oise a signé une convention de partenariat avec l'Association Cresus Ile de France.



Cette association a pour mission d'apporter aide et conseils aux personnes ou aux familles:

- qui rencontrent des difficultés financières (surendettement, déséquilibre du budget, compte bancaire débiteur, exclusion bancaire)
- qui souhaitent retrouver une situation financière durablement équilibrée.

C R E S U S

L'objectif de cette action est d'apporter :

- Le soutien aux familles qui le souhaitent dans la gestion de leur budget
- La recherche et la réflexion sur la place de l'individu et son rôle d'acteur dans la société de consommation
- La sensibilisation des familles aux pièges de la publicité
- L'information et la formation des jeunes et plus généralement des familles à la gestion du budget familial
- La formation à la gestion d'un crédit
- L'aide si nécessaire à la constitution d'un dossier de surendettement
- Des outils d'information, de prévention et d'intervention

C'est une permanence qui s'adresse aux familles et à toute personne en situation de fragilité financière qui ont besoin :

- de conseils,
- d'être aidées dans la gestion de leur budget,
- de présenter un dossier de surendettement.



Une permanence est assurée tous les jeudis de 14h00 à 17h00 à l'Udaf 95 (accueil uniquement sur RDV) par Christian Goyer, représentant de l'Udaf 95 à la Commission de surendettement de la Banque de France et membre de l'Association Crésus Ile-de-France.

La prise de rendez-vous est assurée par le secrétariat de l'Udaf 95.

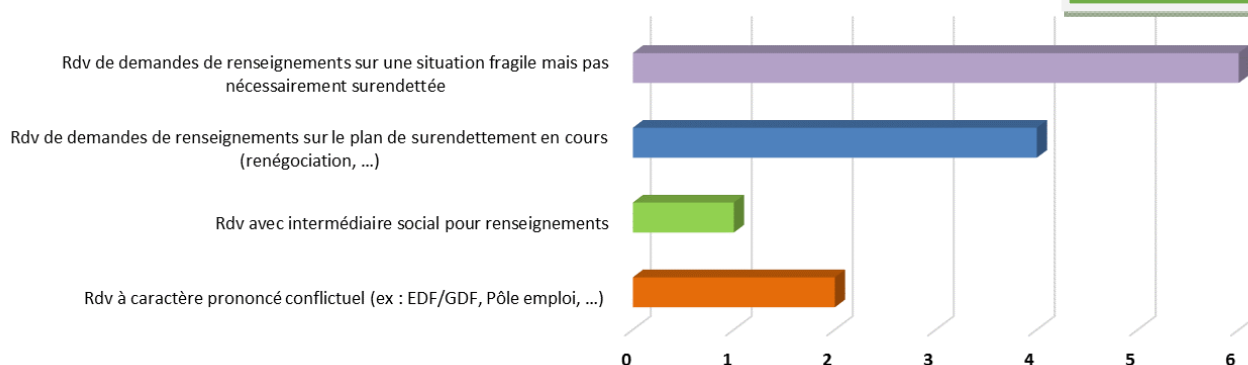
Dépliant en cours de réalisation

Elles sont gratuites et sans engagement de l'usager. Pour les personnes les plus éloignées ou ayant de grandes difficultés de déplacement, le contact entretien peut se faire par téléphone. En 2015, un second bénévole rejoindra la permanence.

Depuis le 1^{er} octobre 2014, **8 permanences** ont été tenues. 21 rendez-vous ont été fixés et 13 ont été réalisés.

Taux de présence aux rendez-vous 62%

Les différentes demandes



Fonctionnement

À quelques nuances près, les années se suivent et se ressemblent...

Si l'UDAF devait résumer la situation de son Point Info Familles de la création à ce jour, une seule phrase suffirait : L'UDAF du Val d'Oise qui avait fait le pari de développer un grand service d'information en direction des familles se trouve fort seule et fort dépourvue !

Fort seule, parce qu'aucun des moyens matériels prévus par les textes officiels n'a pu, depuis 2010, être mis à notre disposition : pas plus le co-marquage avec la Documentation Française et la Caisse des Dépôt et Consignations que les relations contractuelles espérées avec les fournisseurs d'énergie, aucun n'ayant répondu à notre invitation !

Fort dépourvue parce que les moyens attendus ne sont pas au rendez-vous : les sommes accordées (300 € en 2010 puis 500 € pour 2014 !) sont de l'ordre de l'aumône, sans commune mesure avec le coût réel de l'activité. Certes, c'est mieux qu'en 2012 et 2013 réunis où nous n'avions pas reçu un seul Euro...

Tout se passe donc comme si l'État après avoir lancé l'opération « au son des trompettes » n'avait aujourd'hui plus aucune intention d'y donner suite et attendait que nous nous essouffions. Disparaissant d'une mort lente ! Et c'est bien ce qui se produit lorsqu'on examine la situation des PIF en Val d'Oise.

L'UDAF est entêtée ! Nous savons, parce que nous représentons l'ensemble des familles, et notre rapport d'activité le montre, combien elles ont besoin de cet outil, combien il leur est nécessaire notamment en cette période qui les fragilise, qui plonge nombre d'entre elles dans la précarité voire la pauvreté.

La conscience du rôle indispensable que nous jouons auprès des familles alors même qu'elles ne cessent, pour leur grande majorité, d'être malmenées, nous pousse à persévérer.

Mais l'UDAF aussi est malmenée ! Arrive le moment où nous serons contraints de cesser certaines activités pour sauver l'UDAF.

En 2015, l'UDAF 95 fêtera ses 50 ans d'existence ; il serait dommage que cet anniversaire soit témoin de la disparition de certains de nos services aux familles.

Pour sa part, l'UDAF 95, forte de la confiance que lui accordent toutes les familles du Val d'Oise, ne ménagera pas ses forces pour maintenir et accroître les outils mis à leur disposition.

Le Président,



Jean-Yves VAYSSIERES